



# 20 OCTOBRE 2018

## 2<sup>EME</sup> RALLYE PROMENADE SUR LES TRACES D'HERCULE

### BOUCLE DE 100 KM



# LA MOTHE SAINT HERAY (79)

[www.12travaux.org](http://www.12travaux.org)

## **REGLEMENT DU 2ème RALLYE PROMENADE « SUR LES TRACES D'HERCULE »**

Cette épreuve est ouverte à tout type de véhicule homologué sur route et se disputera de La Mothe St Héray à La Mothe St Héray le samedi 20 Octobre 2018.

### **VOITURES ADMISSIBLES :**

Tous les véhicules devront être conformes à la législation routière (carte grise et assurance du véhicule vous seront demandées au départ).

Le nombre total d'engagés est limité à 50 voitures. L'enregistrement des engagements se fera dans l'ordre d'arrivée.

Pour des raisons d'organisation aucun engagement ne sera accepté après le 13 Octobre 2018

### **EQUIPAGES ADMISSIBLES :**

Tout équipage doit être composé d'un pilote détenteur d'un permis de conduire valide et d'un ou plusieurs co-équipiers

### **PENALISATION :**

Afin de vérifier que les participants respectent bien l'itinéraire défini, des contrôles de passage seront prévus. Toute absence constatée à un contrôle de passage, entrainera une pénalité de 150 points :

### **PROGRAMME :**

Dimanche 1<sup>er</sup> septembre : ouverture des engagements

Samedi 13 octobre : clôture des engagements

Samedi 20 octobre : vérifications administratives avec remise des documents

A l'orangerie de 11 H 00 à 12 H 00

et de 13 H 00 à 14 H 00

14h30 départ du premier concurrent

1ère Section: La Mothe Saint Héray / St Léger de La Martinière  
Env 25 km de navigation carto, roadbook, énigmes

2<sup>ème</sup> Section : St Léger de La Martinière / Celles sur Belle  
Env 40 km de navigation carto, roadbook, énigmes

3<sup>ème</sup> Section : Celles sur Belle / La Mothe Saint Héray  
Env 30 km de navigation carto , roadbook, énigmes

Arrivée vers 17H45 pour le premier concurrent

**L'ordre des départs se fera de minute en minute si plus de 20 voitures ; de deux en deux minutes s'il y a moins de 20 voitures et dans l'ordre croissant des numéros.**

### **ABANDON / RETOUR EN COURSE :**

Si un équipage interrompt le rallye pour quelque cause que ce soit. Il a l'obligation de prévenir la direction de l'épreuve par tous les moyens dont il dispose.

### **CARTOGRAPHIE / NAVIGATION :**

Les étapes de navigation sur cartes muettes se feront à l'aide de tracés fournis sur papier ou sur calque à reporter sur carte IGN au 1/50 000ème ou 1/25 000ème etc. fournie par l'organisateur.

### **PUBLICITE ET DROIT A L'IMAGE :**

La publicité est libre mais le concurrent ne pourra pas s'opposer à une publicité de l'organisateur. Du fait de leur participation, les concurrents acceptent sans réserve l'exploitation par les organisateurs de toutes reproductions, diffusions, ou photographies de leur véhicule prises au cours de la manifestation, à la condition que celles-ci se cantonnent à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

### **CODE DE LA ROUTE : TRES IMPORTANT**

*Tout au long de l'épreuve, nous vous rappelons l'obligation qui vous est faite du strict respect du code de la route **et tout particulièrement dans les traversées de villages.***

Une attention toute particulière sera apportée au respect absolu de la réglementation et tout particulièrement au respect de la vitesse maximum autorisée dans les traversées de zones habitées. L'organisateur se réserve la possibilité de pénaliser les avances excessives par rapport au temps estimé, applicable sur la totalité du parcours.

### **ROUES ET PNEUMATIQUES :**

Seuls les pneumatiques conformes à un usage routier sont admis

### **DROIT D'ENGAGEMENT :**

Le montant des droits d'engagement est fixé à **35 euros** par un équipage.

Le règlement doit être obligatoirement joint à la demande d'engagement pour que celle-ci soit prise en compte.

Cela comprend :

Les carnets de contrôles, un jeu de numéro, les documents du tracé secret, la carte routière

### **FORFAIT :**

En cas de forfait, une somme de **10 euros** restera acquise à l'ASA AUGIAS Ecurie Angélique pour dédommagement des frais engagés.

Le jour de l'épreuve, pensez à avoir avec vous tous vos documents administratifs à jour , permis de conduire, carte grise , assurance, contrôle technique...